



inter**bio**
Franche-Comté

• Réseau GRAB-GAB •
Les Agriculteurs **BIO** de Franche Comté

• FNAB •
Fédération Nationale
d'Agriculture **BIOLOGIQUE**

Edito

Le « PRINTEMPS » pour notre bulletin franc-comtois !

Avec le printemps, nous avons le plaisir de vous annoncer le **renouveau de notre bulletin d'information**.

Nous espérons trouver dorénavant plus de temps pour vous envoyer des nouvelles régulièrement. Nous vous proposons aussi de **relayer des actualités de vos structures**. Ainsi, n'hésitez pas à me les faire remonter soit à moi directement à

estelle.feliculis@agribiofranchecomte.fr, soit à Christelle Bobillier :
christelle.bobillier@agribiofranchecomte.fr.

De plus, nous essaierons à chaque parution de vous présenter **une interview d'acteurs de la bio ou partenaires privilégiés**.

En espérant que cette nouvelle formule vous intéressera, nous sommes **à votre disposition aussi pour toute idée, suggestion d'amélioration**.

Bien à vous,

Estelle Féliculis, nouvelle directrice d'Interbio Franche-Comté.

Au sommaire de ce numéro :

L'actu en page 1

L'interview en page 2

Dossier politique et réglementation en page 3

Dossier technique et filières en page 5

Dossier communication/promotion en page 6

Infos partenaires en page 7

A vos agendas en page 7

★ L'actu

Politique

Interbio a assisté aux **Assemblées Générales des GAB du Doubs et Territoire de Belfort, Jura et de Haute-Saône**. A chaque fois, de belles réunions avec de 40 à 70 présents, des thématiques allant de « la charte du réseau FNAB » en cours de validation, les aides aux agriculteurs biologiques en présence d'agent de la DRAAF, la gestion de l'énergie sur les exploitations agricoles. Avec des présentations des chiffres de l'agriculture biologique toujours en progression sur notre territoire... A noter : **actuellement 10 % des exploitations franc-comtoises sont en bio et/ou en conversion**.

Suite aux élections régionales, Interbio a rencontré **la Présidente de Région, Mme Dufay ainsi que la Vice-présidente chargée de l'Agriculture, Mme Fonquernie**, le 24 février dernier. Les échanges ont été très positifs. Le volet des aides aux agriculteurs en bio et en conversion a été évoqué. Des rendez-vous, projets et dossiers à suivre dès 2016. Le rapprochement avec nos homologues Bourguignons est à accélérer.

Interbio a également obtenu un rendez-vous fort constructif avec le **Conseil départemental du Doubs au côté du GAB 25**, le 23 février. Là encore, des suites à donner courant 2016.

Enfin, Interbio a pu avoir une entrevue avec **M. Favrichon, le nouveau DRAAF de Bourgogne-Franche-Comté** (auparavant DRAAF de Bourgogne mais aussi avant de Pays de Loire), ce 16 mars. Ce fut l'occasion de lui présenter l'agriculture biologique franc-comtoise et nos activités. Des chantiers très intéressants à travailler aussi ensemble dès 2016.

Nous profitons de ce bulletin pour remercier encore ces partenaires pour leurs soutiens et leur écoute.

Contact : Estelle Féliculis – estelle.feliculis@agribiofranchecomte.fr

• GAB 25 et 90 •
Les Agriculteurs **BIO** du Doubs
et du Territoire de Belfort

• GAB Jura •
Les Agriculteurs **BIO** du Jura

• GAB HAUTE-SAÔNE •
Les Agriculteurs **BIO** de Haute-Saône

Les
nouvelles
Bio de
Franche-
Comté

(1)

La vie d'Interbio

Alice Dousse, notre technicienne en appui aux « grandes cultures » est revenue de son congé parental début mars. Nous lui souhaitons **un bon retour dans ses fonctions**. Elle est à votre service pour vous accompagner dans son domaine.

Par ailleurs, après le départ d'Andréa Deuscher, en automne dernier, nous accueillerons fin mars une **nouvelle secrétaire à Interbio : Natacha Baouka**. Nous lui souhaitons d'ores et déjà la bienvenue. Elle vous accueillera au téléphone tous les matins de la semaine.

Conférence-débat



« Pesticides dans les cours d'eau comtois : un état des lieux qui interroge... » vendredi 25 mars à 19h30 à Besançon

Conférence-débat organisée par Interbio en partenariat avec Biocoop La Canopée.

Conférencier, Gilles Sené – Animateur, Roland Sage

Cet événement s'inscrit dans la 11ème édition de la **semaine pour les alternatives aux pesticides**, coordonnée par Générations Futures, avec des événements programmés partout en France. La FNAB et le réseau Biocoop sont partenaires au niveau national.

Tout public - entrée libre

[Plus d'informations dans le communiqué de presse](#)

Contact : Christelle Bobillier – 03 81 66 28 30

★ L'interview des jardiniers botanistes du CFPPA de Chateaufarine

1 - Qui sont les jardiniers botanistes ?

La formation de Jardinier Botaniste permet d'acquérir des notions assez « pointues » dans le domaine de la botanique et des plantes en général. S'étendant sur une période de 9 mois, elle s'articule autour de 3 axes : scientifique, technique et professionnel, économique et sociétal.



Cette formation étant unique en France, les apprenants Jardiniers Botanistes viennent des quatre coins du pays. Elle permet également d'accueillir des candidats d'autres pays d'Europe, Suisse principalement. Les personnes qui se présentent sont très motivées et surtout passionnées par le monde végétal.

2 - Comment connaissez-vous Interbio ?

Par le biais de la manifestation « Printemps Bio ».

3 - Quel partenariat souhaitez-vous mettre en place avec Interbio ?

La section Jardinier Botaniste pourrait apporter ses connaissances de la botanique et du monde végétal lors des manifestations organisées par Interbio, avec une cible préférentielle pour « la fête Bio du Printemps ». Cette intervention pourrait se présenter sous forme d'animations sur un thème ou une famille de plantes, par exemple. Cette année étant choisie par la FAO comme année des « Légumineuses alimentaires », le sujet est tout trouvé. Cette famille présente un enjeu crucial en agriculture biologique. L'animation (qui sera détaillée ultérieurement) pourrait être partagée entre connaissances et activité ludique en faveur du public.

4 - Pourquoi ce partenariat ?

Les manifestations organisées par Interbio accueillant un public important, c'est une excellente occasion pour la formation Jardinier Botaniste d'être représentée et donc de se faire connaître.



L'appel à projets n°13 pour le **Fonds Avenir Bio** est ouvert depuis aujourd'hui et jusqu'au 30 mars. Depuis sa création en 2008, ce Fonds, géré par l'Agence Bio, vise à **contribuer au développement le plus harmonieux possible de l'offre et de la demande de produits biologiques** grâce à des programmes d'investissements portés et mis en œuvre par des acteurs à différents stades des filières.

Ces **programmes d'actions** doivent répondre à **plusieurs critères**, en particulier :

- engager **plusieurs partenaires** ayant des objectifs communs et partagés sur **plusieurs années** (au minimum 3 ans),
- être d'**envergure nationale ou suprarégionale en priorité**, ou régionale pour les projets à caractère pilote et innovant.

Le texte est disponible sur le site Internet de l'Agence Bio: <http://www.agencebio.org/avenir-bio>

Aides à la conversion et au maintien

Arrêté préfectoral R43-2015-12-18-007 relatif aux engagements en faveur de l'agriculture biologique en 2015 en région Franche-Comté signé du 18/12/2015 !

« Les aides versées ne pourront dépasser le montant annuel suivant :

- 30 000 € au titre de la conversion
- 5000 € au titre du maintien »

Avec tout de même l'application de la nouvelle transparence GAEC (répartition des parts sociales entre associés).

Quelques précisions sur l'avance de trésorerie (ATR) pour les aides bio

Le 26 janvier 2016, le ministre a annoncé la mise en place de nouvelles aides de trésorerie (ATR) dans l'attente du paiement des aides de la PAC.

Cette ATR concernerait désormais les aides bio (ainsi que les MAEC, les aides couplées végétales et le paiement de l'assurance récolte).

Cela devrait représenter une enveloppe pour avance de trésorerie d'environ 500 M€.

Composante aides bio :

La composante « agriculture biologique » est calculée pour les seuls agriculteurs ayant demandé une aide à la conversion ou au maintien de l'agriculture biologique en 2015 et susceptibles de la/les recevoir

Le montant de la composante pour l'aide, à la conversion d'une part, et au maintien d'autre part, correspond au produit :

- de la surface graphique ayant fait l'objet d'une demande d'aide bio (C ou M),
- et d'un montant unitaire (en €/ha) associé à la culture considérée de la parcelle.

Avec application d'un plafond à l'exploitation et d'un coefficient de sécurité le cas échéant.

Demande de l'ATR

o Aucune démarche supplémentaire pour les agriculteurs ayant déjà déposé une demande d'ATR en août ou octobre 2015

o Versement d'un complément d'ATR selon la somme des montants des nouvelles composantes y compris celles de l'ATR existante

o Possibilité, pour les autres, de déposer un formulaire de demande

o Versement de toutes les composantes de l'ATR

- ATR soumise aux mêmes modalités : seuil de versement, application d'un stabilisateur de 90%
- Financement sur crédits de l'État, pour une enveloppe d'environ 500 M€
- **Versement de l'ATR en avril 2016**

Nouveauté pour le crédit d'impôt : transparence pour les GAEC jusqu'à 4 parts maximum

La prolongation du CI-bio a été inscrite et validée dans la dernière loi de finances 2014. Le dispositif court donc jusqu'à l'année 2017 incluse (correspondant à la déclaration de revenus à faire en 2018).

Aide forfaitaire de **2 500 €** par exploitation individuelle
Transparence GAEC jusqu'à 4 parts maximum

Attention rappel :

Conditions d'accès : **avoir plus de 40 % des recettes** provenant d'activités qui font l'objet d'une certification en **AB**

Cumul autorisé avec les aides à la conversion et au maintien perçues l'année n-1, à condition que la somme des aides bio perçues soit **inférieure à 4000 €**, sinon le crédit d'impôt diminue d'autant.

Le crédit d'impôts entre dans la règle *de minimis* c'est-à-dire qu'il ne faut pas dépasser 15 000 € sur 3 ans d'aides d'Etat soumis à la réglementation communautaire *de minimis*.

Formulaire de demande du CI-bio : Accès en ligne sur le site www.impots.gouv.fr, rubrique "Recherche de formulaires". **Indiquer "2016"** dans la case "année", puis "2079" et "BIO-SD" dans les cases "numéro d'imprimés".

Aide à la certification biologique – campagne 2016, dossier à remplir... attention jusqu'au 15/05/2016

Rappel : Le demandeur doit répondre aux conditions suivantes :

- Etre exploitant agricole (sous forme individuelle ou sociétaire), le siège de l'exploitation étant situé en Franche-Comté
- Pour des productions reposant sur de la surface agricole, la conversion doit porter au minimum sur 50% de la surface agricole utile. Pour les productions apicoles et hélicoles, la conversion devra porter sur l'ensemble du cheptel.
- Les productions sur lesquelles porte la certification, doivent être conduites selon le cahier des charges de l'agriculture biologique pendant au moins 5 ans.

Attention : Le demandeur ne doit pas avoir commencé son opération avant le dépôt de la demande d'aide. La date de commencement d'une exécution d'opération correspond à la date du premier acte juridique passé pour la réalisation du projet ou à défaut la date de la première dépense. Aussi pour être éligible, le demandeur ne doit pas s'être engagé auprès d'un organisme certificateur avant d'avoir déposé la demande d'aide.

Plafond de 800 € par bénéficiaire et par an.

Taux d'aide : 80% maximum (dont Conseil Régional : 37 %, FEADER : 63 %).

L'aide à la certification est apportée **annuellement durant les trois premières années de conversion à l'agriculture biologique.**

L'additif à l'appel à candidatures concernant l'aide à la certification biologique 2016 est paru et à télécharger sur les liens suivants :



<http://draaf.bourgogne-franche-comte.agriculture.gouv.fr/Appel-a-projets-Aide-a-la>

<http://www.europe-en-franche-comte.eu/Les-financements-de-certaines-mesures-des-programmes-sont-accessibles-par-voie-d-appel-a-projets/Programme-de-Developpement-Rural-Regional-FEADER-2014-2020/Appel-a-projets-Aide-a-la-certification-biologique>



Groupe Lait bio Haute-Saône en partenariat avec GAB 70, CDA 70, Contrôle Laitier et Interbio : Voyage à l'INRA de Mirecourt le 2 mars

Dans le cadre des groupes lait bio du 70, un voyage à l'INRA de Mirecourt a été organisé. Mathieu Godefroy, responsable d'exploitation du centre expérimental, nous a expliqué les travaux de recherche et fait visiter la ferme. A travers 2 systèmes laitiers : l'un 100% herbe et l'autre polyculture élevage, ils ont mesuré et évalué le **production de lait bio en autonomie**. La discussion sur les résultats et la visite de l'exploitation amènent questionnements, échanges et réflexion.



Restitution sur les coûts de production les 16 et 23 mars

Le coût de production du lait est une méthode qui permet de **répartir les postes de charges**. Cela permet de connaître le **coût** et le **prix de revient aux 1000 L** de lait, avec en détails les coûts et produits par poste (alimentation, mécanisation, bâtiments, main d'œuvre, gestion...). La méthode précise de l'institut de l'élevage, avec clefs d'affectations, focalise sur l'atelier lait. Ainsi, on peut comparer les exploitations entre elles, dans un **objectif d'échange technique**.

Au total, ce sont **22 exploitations qui ont participé** et ont réalisé leur coût de production. Ce travail a été mené avec le GAB 70, la CDA 70, le contrôle laitier 70.

Formation qualité du lait : 12, 25 février et 17, 18 mars : Chercheurs, technicien et vétérinaires : tous autour de la qualité du lait bio dans le Haut- Doubs !

Une quinzaine de producteurs ont suivi la formation intitulée « Maîtriser la qualité du lait : matériel, technique de traite et soins alternatifs » organisée sur le secteur de Maîche.

Elle s'est déroulée sur 4 jours et a fait intervenir :

- Pierre-Guy Marnet, enseignant chercheur à l'Agrocampus de Rennes spécialiste de l'ocytocine, passionné par la **physiologie de la mamelle** ainsi que très pointu sur les **techniques de traite**. A travers sa pédagogie, son expérience et de nombreuses photos du monde entier, il a su faire passer des messages importants et a fait un lien apprécié entre la recherche et le terrain.
- Jean-Marie Ducret, technicien au CTFC était l'acteur local de cette formation. A travers son expérience de terrain et une visite d'exploitation, la thématique abordée concernait le **réglage de la machine à traire**.
- Et enfin pour finir ce cycle de formation, Hubert Hiron, vétérinaire au GIE Zone Verte a abordé la qualité du lait (**flore et niveau cellulaire**) et **santé du troupeau**, en les replaçant dans leur globalité et leur environnement, en se posant la question de **l'anticipation et des méthodes alternatives**.



La formation a été très appréciée des stagiaires qui sont repartis avec des conseils complémentaires et outils concrets pour améliorer leurs pratiques.

Contact : Alban Mondière – 03 81 66 28 32

Les 10 et 15 mars derniers ont eu lieu deux

Restitutions de l'Enquête « Grandes Cultures Bio » menée conjointement par les techniciens des chambres d'agriculture et d'Interbio. L'une dans le département de la Haute-Saône à Gy et la seconde à Fouchers dans le Jura. Au total ce sont **près de quarante agriculteurs bio, en conversion et conventionnels** qui se sont déplacés. Ces deux réunions ont été riches en échanges et discussions autour des techniques de travail du sol, des variétés, de la fertilisation des cultures, des coûts de productions etc...



Cette année, les premiers résultats pluriannuels (2013, 2014, 2015) ont été dévoilés. Ces résultats apportent des informations sur les rendements par culture sur la région, ainsi que les coûts de production. Les agriculteurs présents ont ainsi eu une meilleure idée de leur position régionale et des marges de progrès qu'ils avaient à ce niveau-là (relativement à leur situation, leurs type de sol... bien entendu). Elles ont également permis aux producteurs en réflexion de conversion de mieux visualiser les particularités technico-économiques liés aux GC en AB.

Nous tenons à remercier les agriculteurs qui participent à cette enquête pour nous permettre d'accumuler une grande quantité de références régionales en terme d'itinéraires technique, de rendements et de données économiques.

Contact : Lise Ducret – Alice Dousse 03 81 66 28 31

Enquête "logistique" auprès des producteurs en vente directe

Sonia Amberg, stagiaire en licence ABCD (Agriculture Biologique Conseil et Développement) au CFPPA d'Obernai (67), a démarré un travail d'« **optimisation de la commercialisation des produits bio locaux : mieux connaître l'offre régionale pour proposer des pistes d'actions adaptées** ».

Environ 80 producteurs en vente directe de la région ont été identifiés (issus de l'annuaire en ligne, tous types de productions alimentaires - hors viticulture).

La moitié a d'ores et déjà été enquêtée.

En parallèle à ce travail d'enquête, une veille sur les projets de territoire émergents est active, elle permettra d'affiner les pistes d'actions au plus près des réalités terrain. Les producteurs enquêtés sont susceptibles d'être recontactés. Rendu final en fin d'été.

Contacts : Sonia Amberg s.amberg@laposte.net Christelle Bobillier 03 81 66 28 30



★ Promotion / Communication

Lancement d'une **Commande groupée de vestes et polos brodés aux couleurs du réseau Bio de Franche-Comté** - pour plus de visibilité sur le terrain ! Modèles homme ou femme, toutes tailles, noirs.



Commandez Avant le 3 avril !

Pour accéder au formulaire de commande, cliquez sur ce lien Paiement à la commande SVP

Contact : Christelle Bobillier – 03 81 66 28 30

Commande groupée de sacs kraft

L'expérience 2015 a été reconduite pour un peu moins de **30 producteurs** intéressés. Cette année, c'est **environ 65000 sacs de 1,5 kg et autant de 3 kg** qui ont été commandés (contre 90000 environ l'année dernière pour chaque format). Réception prévue mi-avril. Merci aux points relais départementaux pour leur collaboration (GAB 39 et 70 – Biocoop La Canopée à Besançon et Le Grenier Vert à Valdoie).

Contact : Christelle Bobillier – 03 81 66 28 30





La fête Bio du Printemps les 23 et 24 avril place Granvelle à Besançon

Interbio organise, en partenariat avec la Ville de Besançon, et avec le soutien de la Région, la fête Bio du Printemps. Nous sommes à la 13^{ème} édition !

Pour la petite histoire, la fête du printemps Bio a été renommée fête Bio du printemps pour éviter la confusion avec la campagne nationale de l'agence bio du 1^{er} au 15 juin...

Le **programme** en quelques lignes :

- 30 exposants, producteurs et artisans,
- buvette et point info Bio tenu par Interbio,
- restauration Bio sur place (food truck "1 Boîte 2 Sardines"),
- concert GRATUIT le samedi soir 20H (avec Alfred Massai, musiques « apatrides » - artiste de la Rodia)
- Nombreuses animations :

démonstrations culinaires, jardinage pour petites mains (semis, rempotage), ou jardiniers confirmés (greffe, bouturage... avec la promo des jardiniers botanistes du CFPPA de Chateaufarine), **voir interview en page 1** Ces derniers proposeront également un « voyage-expo » sur les légumineuses à travers les 5 continents (c'est l'année internationale des légumineuses pour la FAO), quizz ludique et informatif par le Comité de Promotion des Produits Régionaux sur le thème "manger bio sans dépenser plus", promenades en calèche le dimanche.

[Plus d'infos dans le dossier de presse](#)

[Nous avons besoin de bénévoles ! Si vous souhaitez participer, prenez un créneau \(ou 2 !\) dans le doodle via ce lien](#)


Contact : Christelle Bobillier – 03 81 66 28 30

★ Infos partenaires

Appel à candidatures du Serpolet pour le renouvellement d'un maraîcher en pépinière d'activités à en Pays Dolois (39). Démarrage du test à partir du 1^{er} avril 2016.

[Plus d'infos](#)



 **Nouvelles lettres filières de la FNAB : grandes cultures, légumes, lait, viticulture, arboriculture, viande, apiculture.** [A lire ici](#). Pour les recevoir automatiquement, n'hésitez pas à vous inscrire !!!

★ A vos agendas...



Un **calendrier des événements « tout public »** est désormais disponible en [page d'accueil du site d'Interbio](#).

- [AG de la FNAB à Paris les 4 et 5 avril](#).
- **AG d'Interbio**, le 10 mai, invitation officielle à venir.
- [Tech&Bio Bourgogne Franche-Comté](#) vendredi 27 mai à Aiserey

Si vous avez des questions ou des remarques, contactez-nous : 03 81 66 28 28

interbio@agribiofranche.comte.fr

Directrice de publication : Estelle Féliculis
Rédaction : Equipe Interbio
Mise en page : Christelle Bobillier
Diffusion : Réseau Bio de Franche-Comté

Interbio Franche-Comté
Valparc – Espace Valentin Est – Bâtiment E
25048 BESANCON CEDEX
www.interbio-franche-comte.com

